



Divorce et bien immobilier

Par **saxopat**y, le **16/01/2019** à **17:45**

Bonjour à tous,rrnrnUn ami est actuellement en instance de divorce et sans ressource. les dettes de son appartement s'accumulent, syndic,crédit,impôts...taxes. Sa femme avec qui il est en conflit veut bien rembourser la dette mais à condition de garder l'appartement pour elle et le "dédommager". il veut vendre cet appartement et partager.rnEn attendant le divorce, qui finira bien par une vente et un partage, peut elle lui réclamer de lui rembourser le comblement de la dette.rnrnMerci à vous tous

Par **amajuris**, le **16/01/2019** à **20:59**

bonjour,rnsi l'appartement appartenait aux 2 époux, ils sont solidaires des dettes liées à cet appartement.rnen cas de procédure initiée par l'a.g. de la copro, les 2 futurs ex-époux seront appelés à payer la dette, et généralement c'est celui qui est solvable qui devra payer.rnsalutations